

# Savoir exercer son pouvoir disciplinaire

## Objectifs pédagogiques

- Reconnaître une faute et savoir l'apprécier;
- Connaître et évaluer les différentes sanctions applicables;
- Appliquer la procédure adéquate;
- Rendre autonomes et confiants les acteurs ressources humaines.

## Contenu du programme

### *I. Définition de la faute et de la sanction disciplinaire*

### *II. Principe de la proportionnalité de la sanction par rapport à la faute*

### *III. Les différentes sanctions:*

- L'avertissement;
- La mise à pied disciplinaire;
- Le licenciement pour faute, faute grave et lourde

### *IV. La mise en œuvre de la sanction: la procédure*

- La procédure simplifiée
- La procédure légale
- La procédure particulière du licenciement économique
- Étude du cas particulier des représentants du personnel

## Méthodes pédagogiques

- Évaluation des connaissances avant/après;
- Alternance d'exposés théoriques et de cas pratiques;
- Remise d'un support de cours.

**1 jour (7 heures)**

### **Lieu du stage:**

ASFOREST  
4 rue de Gramont  
75002 Paris

### **Public concerné:**

Personnel d'encadrement

### **Pour les formations en Intra:**

Nous consulter

**01 42 96 09 27**

